

BULLETIN CAUSERIE DES GRAINS & FARINES

ET DU COMMERCE DE LA RÉGION LYONNAISE

PARAISANT LE DIMANCHE

Abonnements : 2 fr. 50 pour 6 mois; 5 fr. par an. — S'adresser à l'imprimerie Bourgeon, rue Saint-Paul, 36-38, Lyon.

Réunion commerciale de Lyon. Tenue le lundi 27 septembre 1882.

Cette réunion annuelle, de récente création d'ailleurs, a été peu animée et n'avait attiré que très peu de commerçants ou de représentants étrangers à la région lyonnaise.

Ce défaut d'animation dans les réunions commerciales s'est remarqué dans toutes celles qui se sont tenues jusqu'à ce jour.

Cela tient à l'abondance relative de la récolte de cette année : le commerce de chaque région trouve suffisamment à se fournir sur les marchés locaux, et néglige de contracter des marchés au loin.

Cette réunion tenait plus d'un marché que d'un congrès où chacun apporte sa part de renseignements, et où de l'ensemble des conversations ou même des discours prononcés quelquefois par des voix autorisées, on déduit des aperçus qui guident dans la pratique des cours ultérieurs.

C'était bien réellement un marché dans lequel on a échangé beaucoup d'offres, sur le nombre desquelles ont abouti celles entamées par le commerce de la région traitant des blés de la région; car il n'y a pas intérêt à grever la marchandise de frais de transport.

Aussi nous bornerons à notre compte-rendu, attendu que les prix dont on a parlé sont ceux pratiqués à nos marchés hebdomadaires.

MARCHÉ DE LYON.

Lyon, le 30 septembre 1882.

Nos lecteurs verront par le relevé que nous publions plus loin que nous avons récolté officiellement environ 116 millions d'hectolitres de blé.

Nous disons officiellement, car on sait trop qu'il n'y a rien de bien exact dans ces statistiques aussi tardives qu'officielles.

En août dernier nous avons importé près de deux millions d'hectolitres. D'un autre côté les prix des blés étrangers baissent pour ramener à eux les demandes qui commencent à les délaisser.

Le marché d'aujourd'hui présentait un peu moins d'animation que nos précédents marchés. La culture s'occupe des semailles et le commerce a subi le congrès au commencement de la semaine.

Les prix sont stationnaires pour blés indigènes et en baisse pour blés exotiques. Il faut donc voir nos prix :

Blé de pays	24,50 à 25,»»
— de Russie N	23,»» 25,»»
— d'Amérique	28,»» »»»»
— Algérie tendre N . M.	»»»» »»»»
— — dur N	27,50 28,»»
Seigle	16,»» »»»»
Orge brasserie	21,»» »»»»
— — mouture	17,50 18,»»
Avoine nouv	17,50 18,50
Son	12,»» »»»»
Farines commerce 1 ^{re}	49,»» 50,»»
— — rondes	43,»» 44,»»
Farines boulangerie 1 ^{re}	51,»» 52,»»
— — rondes	45,»» 46,»»
Mais	21,»» »»»»
Sarrasins	17,50 »»»»
Haricots bl. nains nouv.	33,»» 35,»»
Foin de Bourgogne	12,»» »»»»
— de pays	9,50 10,»»
Paille de froment	6,»» »»»»
— de seigle	5,50 »»»»
Grains luzerne de Fr.	135,»» 143,»»
— Colza	36,50 37,»»
— Sainfoin	28,»» »»»»
— Vesces	27,»» 27,50
Prix du pain, le kilog.	0,40

C'est à peine si la récolte est engrangée que déjà on se préoccupe d'en produire une autre; d'ici à quelques jours on commencera dans le rayon les semailles de blé. Les premiers labours sont commencés, et si la température n'avait pas été aussi inclemente la plupart de nos grandes fermes seraient en pleine semaille.

Les cultivateurs de l'île de France ont commencé à acheter leurs blés, et à la halle de Paris on a constaté un assez fort débit de Golden drop.

Les provenances de Bergues donnent également lieu à d'assez nombreuses affaires. Les prix pratiqués et tenus varient de 35 à 36 fr. pour bons blés de semences bien entendu.

Nous arrivons à l'époque où le prélèvement sur les réserves est des plus considérables : non seulement il faut satisfaire aux besoins de la consommation, mais on doit encore se préparer à fournir les 12 millions de quintaux nécessaires aux ensemencements. C'est un fait qui, en temps de petite récolte, peut avoir son influence, mais, cette année, nous avons eu l'abondance, il n'y a donc pas à s'en préoccuper.

Cependant, tout en laissant toute préoccupation de côté, ce n'est pas sans intention que nous citons le chiffre de 12 millions de quintaux. Ce chiffre nous permet de rappeler que nous avons estimé la récolte de 1882 à 115 millions d'hectolitres et que par conséquent en prélevant 12 millions de quint. pour les semences, soit 13 millions d'hectolitres, il ne reste plus pour les besoins de la consommation que 100 millions d'hectolitres.

Or, 100 millions d'hectolitres sont certainement inférieurs à ce qui nous est nécessaire; nous devons donc, pendant la présente campagne, importer le supplément qui nous sera indispensable.

En estimant ce supplément à 10 millions d'hectolitres, nous sommes assurément dans la vérité, car le défaut de qualité des blés de 1882 donne un déficit considérable, non seulement à la mouture mais aussi à la panification. Il faut bien admettre aussi que le cultivateur qui n'a pas conservé de blé vieux ne se laissera pas complètement dégarner, les bas prix pratiqués, du reste, ne peuvent que l'engager à faire des réserves. En pareille circonstance, l'importation pourrait donc se faire sans inconvénient sur une large échelle. Devenant alors complètement tributaire de l'étranger, il nous paraît prudent de nous occuper surtout de ce qui s'y passe.

C'est ce que nous avons essayé de faire jusqu'à ce jour. Nous avons démontré que l'Amérique pourrait exporter 60 millions d'hectolitres, dont 55 millions pour l'Europe; mais nous avons dit aussi que l'Angleterre seule devait importer 45 millions d'hectolitres au moins. En ajoutant à ces 45 millions, les besoins de la France, de la Belgique, de la Hollande, et de l'Espagne, il est facile de remarquer que d'autres puissances devront venir à l'aide de l'Amérique pour que l'on arrive à la suffisance.

Il ne faut pas oublier en somme que nos blés ne valent guère que 25 fr. et que ce prix peut tenter la spéculation, d'autant plus que les stocks, sont universellement réduits. Par conséquent, une baisse ultérieure plus importante ne semble guère possible. On peut donc en conclure que le cours de 25 fr. pour les bons blés, sera le dernier mot de la baisse.

Le marché des farines Neuf-Markes n'a pas dénoté beaucoup d'animation cette semaine, et les cours ont sensiblement fléchi sur toutes les époques. On pourra s'en rendre compte par le tableau suivant.

Courant	56,25 à 56	59,40
Octobre	55,35 55	57,40
Nov.-déc.	54 »	56,10
4 novembre	53,65	55,75
4 premiers	53 » à 53,25	55 »

On avait pu croire, il y a huit jours, que les détenteurs du stock pousseraient les prix du courant du mois dernier, mais bien que le disponible ait plutôt diminué qu'augmenté on n'a opposé aucune résistance, et le découvert est à l'aise maintenant pour liquider son septembre qui lui coûte, du reste, fort cher. Quoi qu'il arrive, il fera bien de profiter de l'occasion qui lui est offerte de se tirer à bon compte d'une affaire, qui pourrait encore devenir désavantageuse au dernier moment.

Les farines de consommation, avec un écart de 6 fr. par sac sur les Neuf-Markes n'ont pu résister à l'impulsion donnée par la spéculation, et la meunerie s'est vue forcée, pour vendre, de baisser ses prix de un franc par sac.

Les apports sur les marchés ont été plus importants cette semaine. Les prix ont encore fléchi, surtout pour les mauvaises qualités; les bonnes sortes se sont mieux tenues; il faut les voir de 24,50 à 25. Les cultivateurs du reste, commencent à offrir une certaine résistance, et sur quelques marchés ils ont préféré remporter leurs échantillons plutôt que de subir les conditions des acheteurs.

Les blés exotiques restent à peu près comme la semaine dernière. La tendance est faible, mais les cours se maintiennent.

En Angleterre la récolte est à peu près terminée dans des conditions assez favorables. Les blés de pays ont fléchi d'environ un schelling sur les marchés de l'intérieur. Les offres de blés étrangers ont été abondantes et les prix ont faibli légèrement. La tendance est lourde.

Contrairement à ce qui se passe chez nous, l'Allemagne est favorisée d'un beau temps qui a permis de terminer la rentrée des récoltes. La satisfaction est grande, et on croit que le rendement général sera plus élevé que l'estimation qu'en avait faite le gouvernement. Par suite, les cours ont fléchi assez sensiblement.

Nous ne voyons rien à changer sur les renseignements que nous avons donnés sur l'Autriche-Hongrie dans notre dernier numéro, mais les offres sont devenues plus abondantes et causent de la faiblesse.

La Russie est très satisfaite, en général, comme quantité et surtout comme qualité. Les arrivages dans les ports sont toujours forts importants, mais la vente est très difficile et la marchandise s'accumule dans les magasins. A Odessa, le stock s'élève déjà à 1,200,000 hectolitres.

En Amérique, les prix ont baissé d'environ 1 cent durant la semaine. Mais l'on remarque que les arrivages dans les ports ont subi encore une diminution. Le commerce de l'intérieur et les propriétaires ne veulent pas accepter des prix qui en somme n'ont été faits, disent-ils, que par la spéculation à la baisse, et qui n'ont aucune raison d'être. Il n'en est pas moins vrai que la récolte est toujours considérée comme très abondante.

Le stock a encore diminué de 6,200 sacs du 10 au 20 courant, malgré cela, la fermeté qui s'était maintenue pendant les premiers jours de la semaine, a fait place presque subitement à une réaction assez sensible. Il fallait s'y attendre, la hausse était factice et n'avait d'autre raison d'être que les rachats du découvert qui forçaient les prix pour attirer la marchandise. Ces rachats cessant, les cours sont retombés et la tendance reste très lourde, sur le rapproché principalement.

Aux prix actuels il est trop tard pour vendre, il n'y aurait peut-être pas une marge assez large pour le bénéfice. Par contre, nous croyons devoir appeler l'attention sur le bas prix des quatre premiers.

Ce n'est pas à dire que ces époques ne pourraient pas baisser encore, mais au prix de 54 fr. la perte se trouvera forcément limitée. Il ne faut pas perdre de vue que par suite de la mauvaise qualité, notre récolte donnera un déficit sur ce que l'on comptait, que les blés étrangers se maintiendront d'autant plus, qu'ils seront plus recherchés pour les mélanges, que la consommation sera plus importante, et que les acheteurs auront pour eux toutes les éventualités de l'hiver. Comme d'habitude, on a escompté déjà, la plus grande partie de la baisse que devait produire une bonne récolte générale. En se mettant acheteurs aux prix actuels, on pourra continuer les achats en cas de nouvelle dépréciation, et se faire une bonne moyenne sans crainte d'avoir laissé échapper l'occasion, en cas de reprise.

MARCHÉ DE PARIS.

Paris, 29 septembre 1882.

Les prix du blé ont de nouveau fléchi cette semaine sur la plupart des places, notamment dans les régions de l'est, du nord-est, de l'ouest et du centre. Les marchés, du reste, ont été généralement bien approvisionnés, et les offres sur échantillons n'ont pas fait défaut. Dans les ports, les affaires sont calmes.

A Paris, à la halle de mercredi on a payé les blés blancs indigènes de 26 fr. 50 à 27 fr les 100 kilog en gare d'arrivée; les blés roux de 25 à 26 fr. 75.

En blés exotiques, la demande était nulle et les prix ont encore baissé. On a offert les roux d'hiver d'Amérique à 25 fr. 75 sur wagon au Havre.

Les cours des blés indigènes à livrer se traduisent ainsi : septembre de 26 fr. à 26 fr. 75; novembre-décembre, de 25 fr. 75 à 25 fr. 50; quatre mois de novembre et quatre premiers mois 1883, de 25 fr. 75 à 25 fr. 50.

On continue de coter les farines de consommation : marque de Corbeil 63 fr.; marques de choix, de 63 à 66 fr.; bonnes marques, de 61 à 62 fr.; marques ordinaires, de 60 à 61 fr.

La cote officielle des farines neuf-marques est de 57 fr. 75 à 58 fr. Elle était de 59 fr. 25 la semaine dernière.

Les seigles sont assez abondamment offerts, mais ils se placent difficilement au taux de 16 fr. 25 les 100 Kilogr. en gare d'arrivée.

En orges, les prix sont mieux tenus pour les belles qualités. On cote les orges de choix de 20 fr. à 20 fr. 50; les bonnes sortes courantes, de 19 fr. à 20 fr.; les orges ordinaires, de 18 fr. 50 à 19 fr.

On offre les sarrasins de 15 fr. 75 à 15 fr. 50.

CAUSERIE



PRÈS LA PLUIE LE BEAU TEMPS !
notre cher collaborateur Tom-Bob, a écrit sur ce proverbe une de ses meilleures saynettes et cet adage nous revient à l'esprit en ce moment où l'été vient faire son apparition juste le jour où commence l'automne.

Ces pluies prolongées qui ont fait de Paris une désagréable succursale de Rouen, la ville si bien appelée « le vase de nuit de la Normandie » ont eu aussi, comme conséquences immédiates, de rendre le séjour de notre pauvre terre mouillée, si désagréable à certains, que les morts, les suicides et les duels n'ont jamais été si nombreux.

Que faire sur un sol de boue où les bronchites et les inondations fleurissent avec une libéralité qui doit faire rougir de honte le suave climat londonien ? Partir pour toujours, comme cette pauvre Feyghine, comme Dréo, cet ex-treize de 1864, comme Membree l'auteur de *Page, Ecuyer, Capitaine*, comme Kugelmann cette providence des journalistes dans l'embarras, ou bien s'élever dans les airs, au-dessus des nuages humides et des brouillards malsains, s'élever comme un brillant météore, comme Mlle Léa d'Asco, une similitude dont les succès n'ont jamais eu rien d'artistique.

Il est vrai que cette excentrique n'eut pas de chance dans son ascension et qu'elle dut se trouver fort heureuse de débarquer au bout de quelques instants, trempée comme une soupe et dans le plus simple appareil, d'une beauté qu'on vient d'arracher..... au soleil.

Cette tentative n'ayant pas réussi, Mlle d'Asco, qui eut jadis des succès en singeant Thérèse, c'est-à-dire en voulant garder les ours.... dramatiques sur nos petites scènes, résolut de se faire dompteuse pour de bon.

Pour cela elle s'en fut à Anvers, où elle acquit pour 1,500 francs un énorme ours noirs de Turkestan. La « jolie petite bête » fut installée chez sa nouvelle maîtresse et fit ses débuts dans la vie parisienne en grignottant un bras et quelque peu de l'épaule d'une vieille, mais non moins intéressante femme de charge, dont le visage avait probablement déçu à l'animal. La blessée en mourra peut-être, quant au jeune Turkestanais, il ne s'en porte pas plus mal.

Comme l'a dit si bien un de nos spirituels confrères, le sort de l'ours n'a rien qui nous inquiète, mais que va maintenant trouver, pour faire parler d'elle, cette pauvre Mlle Léa d'Asco, puisque ni les ballons, ni les bêtes féroces ne lui réussissent ? Elle aurait un moyen bien simple et qui surprendrait tout le monde, ce serait de se mettre à avoir du talent.

Ne quittons pas le côté « artiste » sans toucher un mot de l'incident Mayer-Coquelin.

L'aimable comédien crée à son tour, tout comme Sarah Bernhardt, des incidents judiciaires, et toujours à propos de l'Amérique. Il est vrai, cette fois, que, à l'inverse de Sarah, Coquelin ne veut pas partir.

Selon M. Mayer, Coquelin se serait engagé à faire, en septembre et octobre 1882 avec lui, une tournée en Amérique.

De son côté Coquelin affirme n'avoir signé, il y a 2 ans, qu'un traité conditionnel dont les clauses indispensables n'auraient pas été exécutées.

Les tribunaux seront appelés à trancher le différend :

* * *

Un mot de la fin ? Voici !

Les marronniers des Champs-Élysées se dépouillent de leurs feuilles, voici l'hiver qui vient. Le théâtre de Guignol, la joie des enfants, la tranquillité des parents va bientôt fermer... ses portes.

Beaucoup de personnes, et des plus.... respectables, ont, qui l'eut cru, un goût marqué pour ce modeste théâtre. On cite Charles Nodier comme ayant compté parmi ses amateurs les plus endurcis.

C'est même lui qui raconta les premiers essais qu'il fit un jour pour parler, ayant dans la bouche le petit instrument appelé *pratique* et imiter ainsi la voix de polichinelle.

Deux ou trois fois l'outil s'arrêta dans son gosier, et il finit par le rendre à l'imprésario en lui disant :

— Ma foi, j'y renonce. Je crains trop de l'avalier.

— N'ayez peur, répondit celui-ci. J'ai avalé moi-même bien des fois celle que vous tenez, et je n'en ai éprouvé aucun inconvénient.

Cette anecdote était de celles que l'aimable vieillard contait volontiers dans l'intimité.

TRIBUNAUX

Cour d'assises de la Seine. — Assassinat.

Au mois de juillet 1881, la veuve Lequien, propriétaire d'un manège de chevaux de bois, prit à son service, comme manoeuvre, un journalier du nom de Pierre Lachaize. C'était un robuste gars de trente et un ans, ivrogne et brutal. Il parla bientôt en maître dans le manège, et souvent même il allait jusqu'à frapper la patronne et ses quatre enfants. La nature de ses services auprès de la veuve Lequien était telle, disait-il, que ses façons d'agir ne devaient avoir rien de surprenant. A l'entendre, il remplaçait tout simplement feu Lequien.

Ses brutalités toutefois finirent un beau jour par lasser la patience de la veuve, et le 6 mars dernier, alors que le manège était installé à Boulogne, Lachaize reçut congé. Il s'en alla furieux, et, le soir même, ayant rencontré la femme Lequien dans un cabaret, il proféra contre elle de terribles menaces, en brandissant un couteau. Il avait l'air en proie à une telle surexcitation qu'on appela les agents qui, après l'avoir désarmé, l'entraînèrent au poste et l'y firent coucher. Dans la nuit du lendemain, vers deux heures du matin, il alla frapper à la fenêtre de la maison où demeurait la veuve Lequien, et demanda à entrer pour prendre, disait-il, les effets qu'il avait laissés.

Mais comme on ne s'empessait pas de lui ouvrir la porte, ce qui s'explique sans peine, il brisa la fenêtre et pénétra dans la chambre. Il y avait une hachette sur un meuble. Il saisit cette hachette d'une main et de l'autre un couteau, puis il se précipita sur son ancienne patronne en s'écriant : « Je vais faire comme Troppmann. » Sans l'intervention de sa petite fille âgée de trois ans, qui, se jetant au cou de l'assassin, le supplia de ne pas frapper sa mère, la malheureuse femme était perdue. « Vous pouvez bien remercier la petite Tiotio », lui dit Lachaize en se retirant, apaisé par les caresses de l'enfant.

Le jour suivant, il essaya cependant de rentrer en grâce auprès de la veuve Lequien. Il fit venir à cet effet, de Paris à Boulogne, une fille Irma Bardet qui la connaissait. Pendant le trajet il ne lui cacha pas que si la veuve Lequien refusait de le reprendre, il était résolu à se venger d'une façon éclatante. « Oui disait-il, puisqu'elle me renvoie et ne veut plus de moi, je veux la tuer. Je veux en finir ! Il faut que je la tue et que j'étrangle ses enfants. Je veux faire comme Troppmann. » La veuve Lequien n'en resta pas moins inflexible. Le soir, elle accompagna la fille Bardet à Paris. Lachaize monta dans le même tramway qu'elles, et son attitude fut à ce point menaçante, que la fille Bardet céda la veuve Lequien à passer la nuit chez elle. Le 9 mars au matin, Lachaize pénétra de force dans la chambre et, armé d'un couteau, il s'élança sur la veuve Lequien. Irma Bardet le désarma, mais comme la veuve Lequien cherchait à s'enfuir, il fit un bond, et, se plaçant entre elle et la porte, il la repoussa violemment dans sa chambre. Il se jeta ensuite sur elle, lui serra la gorge et la mordit à la joue gauche en s'écriant : « Je veux te tuer ! Je veux t'étrangler ! » Heureusement, Irma Bardet intervenant encore une fois, parvint à lui faire lâcher prise. Sa victime réussit alors à s'échapper et regagna son domicile. Mais Lachaize prit les devants et, quand elle arriva, elle le trouva dans sa chambre.

Dès qu'elle fut entrée, Lachaize ferma brusquement la porte, et sans se laisser arrêter par la présence d'un des enfants de la veuve Lequien et d'un vieil oncle infirme, il essaya de la violer, espérant la forcer ainsi à l'épouser.

Il paraît, en effet, qu'il avait caressé ce rêve, de devenir le mari de la veuve Lequien, dont les économies excitaient sa convoitise, et que le refus auquel il s'était toujours heurté était la seule cause de toutes ses rancunes contre son ancienne patronne.

La veuve Lequien repoussa ce misérable, dont la fureur redoubla : alors il saisit une hachette qu'il avait préparée, et en porta trois coups violents sur la tête de sa victime. Puis, il sortit tranquillement en disant à une voisine que la

veuve Lequien s'était blessée en tombant sur des tessons de bouteilles.

La pauvre femme sortit après lui en gémissant : « Il m'a tuée ! » Mais à peine eut-elle fait trois ou quatre pas qu'elle s'affaissa. On la transporta à l'hôpital, où, malgré les soins qui lui furent prodigués, elle mourut quelques jours après.

Tels sont les faits qui ont motivé la comparution de Pierre Lachaize devant la cour d'assises de la Seine.

L'affaire était appelée hier, mais M. le docteur Brouardel, commis par la justice pour faire des constatations légales, étant retenu à Rouen pour service public, et un autre témoin important étant absent, M. l'avocat général Harel a demandé le renvoi de l'affaire à une autre session.

En conséquence l'affaire a été renvoyée à une autre session.

A TRAVERS CHAMPS

LA NIELLE

PARMI les plantes parasites qui envahissent nos récoltes en terre on compte la nielle. Les botanistes l'ont nommée *Agrostemma gethago*, c'est-à-dire, couronne des champs. Ses graines ont la pellicule comme chagrinée, noire et couverte d'aspérités.

Cette plante poussant à travers nos champs ne peut nuire en rien aux blés, on le sait, mais ce qui fait qu'on la redoute, c'est la partie vénéneuse qu'elle contient.

Ily a quelques années, les botanistes ne considéraient point la graine de nielle comme funeste, mais aujourd'hui il est parfaitement reconnu que la farine qu'elle donne est toxique et peut occasionner de graves accidents, non seulement aux animaux auxquels on la donne mais encore à l'homme, chez lequel elle donne lieu à de véritables empoisonnements.

Il y a une autre nielle dont beaucoup de cultivateurs ignorent la présence et qui, au lieu d'être une plante, est un ver microscopique de la classe des helminthes et que M. le docteur Daraine a appelé *Anguillulina tricolor*. Le savant agronome Magne en parle beaucoup dans son *Traité d'Agriculture* et nous dit qu'il n'est plus permis de douter que généralement l'affection du blé est due à ce parasite animal.

Lorsque le blé est ainsi niellé, il est ordinairement d'un vert plus foncé que le blé dans son état normal. Les feuilles sont ridées, tordues, inégales, sa tige est courte, de mauve venue, ce qui le fait appeler *blé rachitique*.

Dans un épi frappé de la nielle, il est rare que tous les grains soient attaqués.

Ceux qui sont le siège de l'altération sont difformes, petits, de couleur noire à l'extérieur et formés d'une coque épaisse et dure qui, dans son intérieur, contient une poudre blanche. Celle-ci n'offre rien qui caractérise la matière farineuse que contiennent ordinairement les grains. Elle est entièrement constituée par des vers microscopiques, raides, desséchés et sans mouvement, qui, si on les plonge dans l'eau, reviennent à la vie après quelques heures. Chaque

FEUILLES VOLANTES⁽²⁾

JUSTIN CAPUS

(Suite).

Festinant avec quantité de ses pareils aux étangs de Budail, le lundi de Pâques, il avait, lui, plus sobre d'ordinaire qu'un baudet, « empli toute sa contenance » et digérait tranquille au milieu de ses commensaux, heureux comme eux d'avoir au moins une fois en sa vie bu selon sa soif et mangé selon sa faim. Mais voici que des sons indécentes frappent son oreille, il eut l'ouverture ses paupières mi-closes et de l'autre côté de la table aperçoit un malotru qui feint de se torcher le dos avec ce qui restait d'une énorme miché dorée. Une telle indignité lui parut sacrilège, à lui qui, de même que les pasteurs et les semeurs antiques adorateurs de Pan, honorait et vénérât cette féconde mère qui, toujours généreuse, nourrit du fruit de ses entrailles chacun de ses fils, même les ingrats qui la méconnaissent ou l'outragent. « Enfants s'écria-t-il en se dressant, terrible et solennel comme un juge biblique, il est mal d'en agir

ainsi, rien de plus laid à mon sens, il faut respecter les dons de la terre et quiconque outre-passe cette loi, mérite d'être puni ; toi, là-bas, pacant, tâche de ne pas recommencer ou gare ! » Impertinent et comptant d'ailleurs sur ses muscles d'acier, l'autre, au lieu de se confondre en excuses, foule sous ses ortels la croûte et la mie du chateau, puis crache dessus. En un clin d'œil, l'impie fut colleté. La lutte ne dura guère, elle allait se terminer par l'exécution du coupable sur la gorge de qui s'appuyaient deux genoux furieux ; soudain, aidé par quelques-uns de ses camarades qui s'interposent, il se dégage et redoutant la colère du justicier dont le poing formidable s'était abattu sur une cloison qui croulait, il se jette, afin de se soustraire à la massue de nouveau levée sur lui, par une fenêtre grand'ouverte et choit au fond d'une mare où grouillent pêle-mêle des têtards et des rats d'eau ; le vengeur l'y suit par le même chemin et l'ayant saisi sous les aisselles en pleine bourbe, l'en retire presque asphyxié, puis le traînant devant les convives accourus, il le contraint, en leur présence, à demander pardon au Seigneur Dieu le Pain !...

— Ainsi donc, parrain, reprit le visiteur, ça ne marche pas du tout ici ?

— Non, non, les turbines ne vont plus, il y a près de trois ans qu'on n'a pas réparé d'aubes ni d'augets et les gabarres moisissent loin des écluses. Sang-bleu ! Pendant que Spahi, contre ton goût, tu traquais les moricauds là-bas, au diable, ici la dégringolade commençait, et nous

avons pâti ferme en ces parages depuis que tu habites la capitale. Il a dû te renseigner sans doute à ce sujet, papa, mon loyal compagnon. Nenni ! Tout n'est pas rose en ce monde et l'on se lasse d'espérer quand on souffre trop ; pourtant, à ce qu'il paraît nous toucherions à la fin de nos misères. On parle de rouvrir la boutique ; en ce cas, adieu les soucis et vive toi, moi, celui-ci, celui-là, les autres et tout le monde enfin !

— Ne vous y fiez point ; en effet, on en eût l'intention, mais on y a renoncé.

— Renoncé, Sabbat de Diou !...

Bondissant, hors de lui, se secouant dans son sayon de toile blanche, le rude bonhomme ajustait machinalement ses bragues usées jusqu'à la corde et tout à coup son mâle visage enfariné, comme autrefois, celui de quelque Pierrot des Funambules, se plissa douloureusement.

— Tu plaisantes ?

— Hélas ! non pas.

— Si fait !

— Oh non, certes !

— Si, si ! tu ris ?

— En aucune façon.

Une inexprimable agoïssse détendit les mâchoires contractées du vieux manoeuvre, et dans ses prunelles humides passa ce regard stupide et désolé des vaillants boeufs de labour à jamais sevrés de la charrue.

— Ah ça ! mignot, tu penses, interrogea-t-il en surmontant sa torpeur, qu'on n'ouïra jamais

plus de tic-tac là-dedans... Explique-toi, voyons ?

— Hé bien, écoutez...

Il ne fut pas aisé de dissuader ce digne et robuste rural en cheveux blancs à qui chaque parole entraît au cœur comme un couteau. Ne comprenant absolument rien aux vicissitudes des empires non plus qu'aux révolutions scientifiques ou commerciales, illettré, ne sachant même pas ce qu'on entendait par exportation, importation ou transit, il s'était toujours figuré, dans son chauvinisme héréditaire, que si nous avions eu le dessous sur les champs de bataille, l'unique faute en était « à ce maréchal de pacotille, espèce de guerrier sans amour-propre et sans vertu, qu'on aurait dû mettre en cage à l'instar des crocodiles et des vautours », et que l'étranger, incapable de nous affronter en rase campagne, ainsi que sur vos marchés, serait battu bientôt à plate couture en tous lieux, et que par conséquent la grande et malheureuse France redeviendrait prospère... et qu'à Moissac en Quercy le chômage ne s'éterniserait pas ! Or, voilà maintenant que ses tenaces illusions s'arrachaient de lui toutes ensemble et l'abandonnaient à tire d'aile, une à une...

(A suivre).

LÉON CLADEL.

grain niellé peut renfermer de cinq à dix de ces vers, de telle sorte qu'un épi qui aurait de trente à quarante grains, pourrait contenir jusqu'à quatre cents anguillules. On voit l'opportunité d'avilir ce parasite. C'est dans le triage et le chaulage que réside le meilleur moyen.

LES INONDATIONS

Plusieurs contrées de l'Europe sont actuellement éprouvées par des inondations désastreuses.

Depuis quelques jours, les pluies ont fait déborder les rivières presque dans toute l'Italie, et les inondations ont pris un caractère général et presque aussi sérieux qu'en 1830.

Les torrents débordés coulent à grand fracas, détruisant les vignes et les cultures.

La voie ferrée du Saint-Gothard a été emportée, mais on a bientôt réussi à la réparer.

Le Tessin coule à pleins bords; les lacs Majeur et de Lugano inondent leurs rives.

L'Adige, la Brenta, le Pô, le Tessin, ont causé des désastres irréparables.

Les villesitaliennes d'Udine, Vicence, Brescia, Légnano, Padoue et beaucoup d'autres ont plusieurs mètres d'eau dans leurs rues.

A Côme, les principaux quartiers de la ville sont sous l'eau; les ponts ont été emportés; plusieurs maisons se sont écroulées et on compte de nombreuses victimes.

La ville la plus éprouvée est Vérone. Tous ses ponts ont été rompus. La ville n'a plus de communications avec les stations du chemin de fer. Dans beaucoup d'endroits les habitants ont dû se réfugier sur les toits, où ils ont passé des nuits entières.

Dans la Lombardie, les eaux forment des lacs gigantesques. Dans la province de Bergame, des familles entières ont gagné les montagnes.

Partout, les troupes et les autorités font des prodiges de courage et de dévouement.

Le ministre des travaux publics, M. Baccarini, inspecte en personne les points les plus menacés, et dirige la distribution des secours immédiats.

Le roi d'Italie a donné cent mille francs pour subvenir aux besoins des inondés. Le pape a envoyé de son côté une somme de cinq mille francs.

D'après les dernières dépêches publiées par les journaux italiens, les eaux sont actuellement en décroissance sur quelques points de la Péninsule, mais les pluies continuent toujours.

En Autriche, la haute Carinthie et surtout la vallée de la Drave sont aussi dévastées par l'inondation.

Les chemins de fer sont coupés sur plusieurs points. Beaucoup de ponts ont été emportés. Certaines villes ont plus d'un mètre d'eau dans les rues.

La ville de Trente, dans le Tyrol autrichien, est inondée. Le niveau de l'eau s'est élevé de 15 pieds. Les dégâts causés jusqu'à présent dans le sud du Tyrol sont évalués à 2 millions de florins.

A Innsbruck, c'est l'archiduc Charles-Louis qui dirige les mesures de l'autorité locale destinées à venir en aide aux inondés. Il a fait don à cet effet de 1,000 florins de sa cassette particulière.

L'inquiétude est extrême en Suisse, dans le canton du Tessin. Les torrents continuent à y déborder.

Les communications postales dans les Grisons sont interrompues.

Enfin, d'après les dernières nouvelles de Strasbourg, on s'inquiète des proportions que prennent les eaux du Rhin.

A Bâle, le niveau du fleuve s'est élevé d'un mètre et tendait à dépasser encore cette hauteur. Depuis Constance et Schaffouse jusqu'à Rheinfelden et Chalampé, on remarque dans le courant une énorme quantité de troncs d'arbres, de plantes et de bois.

Enfin, en Espagne, les inondations causées par les grandes pluies ont déjà fait de grands dégâts dans la province de Murcie, en Andalousie et dans les Asturies. A Madrid même, l'eau a envahi les faubourgs et a pénétré dans plusieurs rues de la ville.

FAITS DIVERS

Le monstre de la rue de Grenelle. — L'affaire de la rue de Grenelle s'instruit activement.

Il a été procédé à la Morgue, en présence de MM. Athelin, juge d'instruction, et Macé, chef de la sûreté, à la confrontation légale.

Un véritable tumulte s'est produit dans la foule qui stationnait sur le quai de l'Archevêché, lorsque la femme Robert, vêtue d'une robe noire et d'un corsage de même couleur et coiffée d'un modeste chapeau orné de fleurs rouges, est descendue de voiture. Les agents de la sûreté qui l'accompagnaient ont été obligés de la pousser dans le greffe pour la soustraire aux huées des assistants.

Mise en présence du cadavre de la petite victime, la femme Robert n'a trahi aucune émotion et a répondu avec sang-froid à toutes les questions qui lui ont été posées.

— Reconnaissez-vous votre fils? lui dit M. Athelin.

— Oui monsieur.
— Pourquoi l'avez-vous tué?
— Je ne l'ai pas tué, le pauvre petit. Il est mort de maladie.

— Mais vous le battiez continuellement, et le laissiez mourir de faim.

— Je vous en supplie, ne m'interrogez pas plus longtemps. Je vous le répète, il est mort de maladie.

— Vous le battiez, enfin?

— Cela est exact; je le battais quand il n'était pas sage; et le jour où il est mort, comme il se plaignait et criait, ne me doutant pas qu'il était si grièvement malade, je l'ai battu très fort, mais je n'ai pas voulu le tuer.

— Qu'avez-vous fait ensuite?

— Lorsque l'enfant fut mort, je l'enveloppai dans un waterproof et j'envoyai le fils d'un de mes voisins acheter une caisse en bois blanc. Je plaçai le cadavre dans la boîte au milieu d'une grande quantité de camphre, puis je mis la caisse dans une grande malle.

Procès-verbal de ces déclarations a été aussitôt dressé.

La justice recherche quels sont les antécédents de l'inculpée. On la soupçonne d'avoir été arrêtée à diverses reprises sous de faux noms. On doute que le nom de Robert, sous lequel elle est actuellement connue, soit son vrai nom.

Un orateur haut placé. — Voici quelques détails sur les circonstances qui ont précédé l'expédition d'un démissionnaire de Passy, nommé Robinet, a été le héros.

Il habite dans la rue Scheffer, non loin de l'avenue du Trocadéro, au milieu d'une population paisible qui s'égaye souvent à ses dépens. Robinet, loin d'être un méchant homme, est un bon garçon, démissionnaire de sa profession et à qui les doctrines révolutionnaires ont un peu tourné la tête. Il les prêche à tout venant. On conçoit qu'à Passy il obtienne un succès d'hilarité. Récemment, un de ses voisins, rieur s'il en fut, imagina de lui proposer de fonder une société au sein de laquelle il pourrait, sans crainte d'être gêné par la police, développer ses théories. Robinet accepta; d'autres voisins, mis dans la confiance, se joignirent aux deux organisateurs, et une société fut fondée sous le titre de: « Société des sauveteurs et pompes à incendie du Trocadéro. »

Pour donner un semblant de réalité à cette combinaison, une petite pompe à incendie fut placée dans un local avec quelques appareils de gymnastique, et, notamment, une corde passée sur une poulie fixée au plafond. Une réunion fut organisée vendredi dernier. Robinet, prévenu, arriva, fut nommé président à l'unanimité, et, pour conserver son apparence de sauveur, ceignit une ceinture tricolore de gymnastique. La pompe à incendie avait été remplie d'eau auparavant.

Dès que Robinet prit la parole, un assesseur passa dans l'anneau de sa ceinture le crochet de la corde rattachée à la poulie, et il fut hissé au plafond au moment où il allait se livrer à l'apologie de la révolution sociale.

Aussitôt d'autres plaisants mirent la pompe à incendie en manœuvre. Jugez un peu si l'on a ri et si l'on s'amuse encore de l'aventure à Passy.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'EXPLOITATION DES MINES

Nous lisons dans *la Bourse ou la Vie*:

« Ah! Ah! Mais l'on se fâche, tous les bons camarades qui y sont allés de leur prose et de leur argent sont furieux. On ne paye pas la publicité faite par la presse. »

On va s'expliquer: bientôt on va mettre en demeure M. Lepelletier de vouloir bien dire si, oui ou non, de complicité avec M. Bellot des

Minières, il s'est moqué des camarades des marches de la Bourse.

« L'affaire n'est décidément pas sérieuse, disent ces messieurs, ils ont véritablement mis du temps à s'en apercevoir. »

Mais, naïfs confrères, il suffit que M. Lepelletier soit chargé de donner une affaire pour que ce soit une fumisterie.

Souvenez-vous donc du *General Financial Bank*, a-t-on assez posé à la porte de ce gros monsieur. Après le débâcle, a-t-on assez juré comme maître corbeau, que l'on ne nous y prendrait plus.

Il suffit qu'il annonce une nouvelle affaire pour que tous retombent dans les filets du 73, rue Ste-Anne.

Résultat, quelques sous qu'il y gagne en vendant, à vil prix, les titres qu'il a touchés pour son concours.

Quant aux autres. Rien! Rien!

L'affaire des mines est une affaire mort-née. Cela par la faute des hommes qui l'ont toujours dirigée.

L'idée était grande, et si elle avait été appuyée par une maison de banque sérieuse, il est incontestable qu'elle pouvait réussir. Mais que dire à des gens qui vous demandent 60,000,000 de francs et qui sont obligés d'emprunter quelques louis pour payer leur terme.

Allons, c'est piteux, ce l'était déjà il y a deux ans, quand M. Bellot des Minières était seul à diriger, depuis qu'il s'est adjoint M. Lepelletier, de piteux c'est devenu triste.

On crie beaucoup, quelques-uns ne veulent pas encore croire à leur infortune et ils courent aux informations.

Quelques-uns en sont revenus. M. Lepelletier prétend avoir été mis dedans, en compagnie de M. Ewig. Spartacus du *Tam-Tam*, dit que ces affirmations sont difficiles à avaler; comme il a raison. Spartacus est philosophe, il va ouvrir l'œil, afin de ne plus faire l'œil à la prochaine affaire proposée par le sieur Lepelletier. Ah! comme il a de plus en plus raison.

Conclusion, chers camarades, vous êtes certainement roulés. »

DIOGÈNE

le plus indépendant des journaux financiers. — Renseignements sérieux grat. aux abonnés Timbre p. rép. affr.

PARIS, 9, rue Notre-Dame-des-Victoires

PLACEMENT SÉRIEUX

Plus-value certaine

A VENDRE à 15 minutes de la gare de Gagny et 10 minutes de la Marne, au bas du plateau d'Avron,

TERRAINS de toutes contenances depuis 1 fr. 25 le mètre jusqu'à 3 fr. FACILITÉS DE PAIEMENT

Terre de jardin première qualité. Jamais d'inondations à redouter.

S'adresser à *Diogène* tous les jours de 3 heures à 5 heures, excepté le dimanche.

A LOUER A LA CAMPAGNE PRÈS MONTFERMEIL A UNE HEURE DE PARIS AU MILIEU DES BOIS

Site pittoresque, air pur, pêche dans étangs privés, maison et jardin, huit pièces, dépendances, peut être louée à deux familles, entrées particulières. 30 trains par jour.

Prix: 600 fr. par an (ou 300 fr. la moitié) S'adresser à *Diogène*, 9, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

Crédit Foncier. — Les actions du *Crédit Foncier* se maintiennent très fermement sur les cours de 1.535. Le différend avec la Banque Hypothécaire n'est pas encore réglé. Des négociations seraient engagées en vue d'une transaction. D'une façon comme de l'autre, on aura une solution prochaine. Les opérations du *Crédit Foncier* conservent toute leur activité. Dans sa dernière séance hebdomadaire, le conseil d'administration a autorisé pour 14 millions 1/2 de prêts, dont 9 millions 1/2 de prêts fonciers et 5 millions de prêts communaux.

On remarque toujours une grande activité sur les obligations foncières 4 0/0 que le *Crédit foncier* délivre à sa clientèle. Les garanties et l'intérêt dont jouissent ces titres en font une de nos premières valeurs de placement.

Banque Centrale de Crédit. — Les négociations sur les actions de cette Société sont très animées.

Un certain nombre de réalisations provenant du succès même que la Banque a rencontré dès ses débuts, se sont produites ces jours derniers. Nous recommandons à nos lecteurs de profiter de cette circonstance heureuse pour mettre en portefeuille le plus de titres possible de cette Société.

GRANDE TUILERIE DE BOURGOGNE

à MONTCHANIN-LES-MINES
FONDÉE EN 1860
SOCIÉTÉ ANONYME
Capital social: 4.000.000 de Francs

ÉMISSION PUBLIQUE
de 10,000 obligations
Remboursables à 500 francs

CHAQUE OBLIGATION DONNE DROIT:
1. A un Intérêt annuel de 25 fr. payables les 1er Mars et 1er Septembre.
2. Au remboursement à 500 fr. au moyen de deux Tirages par an.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION
Versement en souscrivant..... 100 fr.
A la répartition (du 10 au 15 octobre) 100
Du 10 au 15 novembre..... 100
Du 10 au 15 décembre..... 105
405 fr.

Une bonification de 5 francs par obligation est accordée aux souscripteurs qui libéreront leurs titres par anticipation à la répartition. — L'intérêt est de 6.25 0/0, sans compter la prime de 400 francs par obligation.

LES GARANTIES DES OBLIGATIONS

en meubles et immeubles sont complètes. Les 10.000 obligations faisant l'objet de la présente émission sont motivées par la création de la succursale de Courbeton et la société est propriétaire sans dettes ni hypothèques, des deux grands Etablissements industriels de Montchanin et de Courbeton.

Bénéfices de l'Entreprise réalisés depuis 1869

En 1869.....	573.814 43
En 1870.....	409.549 81
En 1871.....	399.698 65
En 1872.....	526.141 08
En 1873.....	772.060 53
En 1874.....	572.195 74
En 1875.....	635.090 11
En 1876.....	716.995 29
En 1877.....	891.701 85
En 1878.....	848.114 09
En 1879.....	770.672 68
En 1880.....	898.236 97
En 1881.....	947.662 43
	8.961.933 66

La moyenne des cinq dernières années est donc de.....Fr. 871.277 60 auxquels il faut ajouter les bénéfices réalisés par la succursale de Courbeton, soit..... 400.000 »

Total.....Fr. 1.271.277 60

L'annuité comprenant l'intérêt et l'amortissement des obligations anciennes et nouvelles est de..... 673.590 40

Il reste encore un excédent de bénéfices de..... 597.687 20

AVIS AUX ACTIONNAIRES ET AUX ANCIENS OBLIGATAIRES

Il leur est accordé un droit de préférence et chaque obligation libérée souscrite leur est attribuée à 380 fr., à la condition d'envoyer leur souscription, avant le 4 octobre et d'y joindre leurs anciens titres qui leur seront rendus estampillés.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE
les mercredi 4 et jeudi 5 octobre 1882

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE FINANCIÈRE

18, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris

Les Coupons à échéance d'octobre et les titres facilement négociables le jour de leur réception seront acceptés en paiement commission sans ni courtage.

LES OBLIGATIONS ANCIENNES ÉTANT INSCRITES A LA COTE OFFICIELLE LES NOUVELLES Y SERONT ADMISES ÉGALEMENT Les souscriptions peuvent être adressées **DES MAINTENANT**, à la **Société Française Financière**. Les obligations ainsi demandées avant le 4 octobre seront irréductibles. Les obligations provenant de la souscription publique seront soumises à une répartition proportionnelle.

Une Notice détaillée est envoyée franco à toute personne qui en fait la demande à la SOCIÉTÉ FRANÇAISE FINANCIÈRE.

LE JOURNAL DES TIRAGES FINANCIERS

(11e Année)
PARIS

18, rue de la Chaussée-d'Antin, 18
PROPRIÉTÉ DE LA
Société Française Financière
(Société anonyme)

Capital: 25 millions de fr.

Est indispensable à tous les Porteurs de Rentes d'Actions et d'Obligations. — Très complet. — Paraît chaque Dimanche. — 16 pages de texte. — Liste officielle des Tirages. — Cours des valeurs cotées officiellement et en banque. — Compte-rendus des Assemblées d'Actionnaires. — Etudes approfondies des Entreprises financières et industrielles et des valeurs offertes en souscription publique. — Lois, décrets, Jugements intéressant les porteurs de titres. — Recettes des Chemins de fer, etc., etc.

L'Abonné a droit: Au paiement gratuit de coupons. — A l'achat et à la vente de ses valeurs sans Commission.

Prix de l'Abonnement pour toute la France et l'Alsace-Lorraine:

UN FRANC par AN

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

MARCHÉ DE MARSEILLE

Marseille, 29 septembre 1882.

Le marché s'est un peu raffermi. Les bas prix ont ramené l'attention sur notre marché et des affaires plus suivies en ont été la conséquence.

Nous cotons :

Disponible :

Berdianska 126/121 fr.	32. »
d° 128/123 »	»
Marianopoli 128/123 »	33.50
d° 126/121 »	»
La charge entrepôt 1 ^{er} coût.	
Red-Winter n° 2 »	23.75
Sandomirka »	24. »
Pologne nouv. »	23. »
d° vieux »	23. »
Irka Nicolaieff »	22. » à 23. »
d° Nicopol »	21. » à 23. »
Azima Berdianska fr. »	21. »
d° Taganrock »	20. » à 22. »
Varna nouveaux. »	19. » à 21. »
Danube nouveaux. »	21.50 à 22.50
Bombay blanc »	25.50
Berdianska dur »	24. »
d° »	125 23. »
d° »	122 21.50
Les 100 kilogr., entrepôt 1 ^{er} coût.	
Tuzelle d'Oran »	27. » à 28.50
d° d'Afrique »	26.50
Dur d'Alger »	24.50
Dur de Bonne ou de Philippeville »	25.30
Les 100 kilogr., 1 ^{er} coût, consignation.	

Désignation septembre, octobre, arrivée jusque fin décembre ou sur 4 derniers mois.

Irka Azoff 128/123 »	30.50
— Odessa 128/123 »	30. »
Marianopoli 128/123 »	32. »
Berdianska 128/123 »	32. »
La charge, entrepôt 1 ^{er} coût.	
Bombay blanc I A fr.	26. »
d° d° I »	25. »
d° rouge »	24. »
d° bigarré »	24.50
Culcutta blanc »	24. »
d° rouge »	23. »
Redwinter n° 2 »	26. »
Varna 124 »	20.25
Salonique rouge 124 »	21. »
Azow tendre 120 »	20. »
d° 123 »	21. »
Danube 124 »	20. »
— 122 »	19.50
— 120 »	19. »
Bombay dur n° 4 »	24.75
d° n° 5 »	24.25
d° n° 6 »	23.50
Taganrock durs 126 »	22.75
d° 125 »	22.25

Les 100 kilogr. entrepôt 1 ^{er} coût.	
Tuzelle d'Afrique 4 derniers mois »	27. »
Durs de Bône ou Philippeville garantis 126 »	25.50
Les 100 kil., consignation, 1 ^{er} coût.	

GRAINS GROSSIERS :

Avoines Russie disponible et livrable »	17. »
Les 110 kilog., 1 ^{er} coût.	
Avoines Afrique nouvelle. 17.50	
Avoines Afrique nouvelle octobre. »	17.50
Maïs Danube courant mois 18.75	
d° Cinquantini dispon. 19.25	
Maïs blancs de la Plata 18.25	
Orges Afrique nouvelle . 17.50	
d° Smyrne »	16.75
d° Danube »	14.50
Fèves de Tunis »	19.50
d° Sicile »	21. »
Fèves Jaffa »	19.25
d° Tripoli »	19. »
Les 100 kilogr., 1 ^{er} coût.	
Arrivages 75.488 hectolitres.	

La récolte en 1882.

Le Journal officiel publie enfin, deux mois après, l'état approximatif de la récolte du froment, du méteil et du seigle en 1882. Cet état est dressé par région et nous en donnons un résumé.

1^{re} région, comprenant le Finistère, les Côtes-du-Nord, Morbihan, Ille-et-Vilaine, Manche, Calvados, Orne, Mayenne, Sarthe :

Froment »	11.771.174 hect.
Méteil »	2.041.563 —
Seigle »	3.536.022 —

2^{me} région, comprenant Nord, Pas-de-Calais, Somme, Seine-Inférieure, Oise,

Aisne, Eure, Eure-et-Loir, Seine-et-Oise, Seine, Seine-et-Marne :

Froment »	28.367.800 hect.
Méteil »	2.664.211 —
Seigle »	3.565.679 —

3^e région, comprenant Ardennes, Marne, Aube, Haute-Marne, Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges, Haut-Rhin :

Froment »	10.567.722 hect.
Méteil »	394.530 —
Seigle »	2.602.342 —

4^e région, comprenant Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, Vendée, Charente-Inférieure Deux-Sèvres, Charente, Vienne, Haute-Vienne :

Froment »	15.189.057 hect.
Seigle »	762.467 —
Méteil »	2.047.725 —

5^e région, comprenant Loir-et-Cher, Loiret, Yonne, Indre, Cher, Nièvre, Creuse, Allier, Puy-de-Dôme :

Froment »	11.274.417 hect.
Seigle »	703.634 —
Méteil »	4.967.438 —

6^e région, comprenant Côte-d'Or, Haute-Saône, Doubs, Jura, Saône-et-Loire, Loire, Rhône, Ain, Haute-Savoie, Savoie, Isère :

Froment »	13.408.302 hect.
Seigle »	755.655 —
Méteil »	2.787.375 —

7^e région, comprenant Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne, Landes, Gers, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne, Ariège :

Froment »	12.007.961 hect.
Méteil »	435.389 —
Seigle »	1.903.178 —

8^e région, comprenant Corrèze, Cantal, Lot, Aveyron, Lozère, Tarn-et-Garonne, Tarn, Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales :

Froment »	6.820.880 hect.
Seigle »	324.235 —
Méteil »	4.792.552 —

9^e région, comprenant Haute-Loire, Ardèche, Drôme, Gard, Vaucluse, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var, Alpes-Maritimes :

Froment »	5.959.839 hect.
Seigle »	197.425 —
Méteil »	1.871.901 —

10^e région, comprenant la Corse :

Froment »	335.620 hect.
Seigle »	» —
Méteil »	35.900 —

Totaux pour la France :

Froment »	115.702.772 —
Seigle »	8.259.109 —
Méteil »	28.110.312 —
Rendement par hectare ensemencé :	
Froment »	16. » hect.
Méteil »	20.45 —
Seigle »	15.30 —
Poids moyen par hectolitre :	
Froment »	76 kil. 52
Méteil »	72 — 93
Seigle »	70 — 58

REVUE HEBDOMADAIRE

Blés. — La physionomie de nos marchés de province ne se modifie pas. Les apports de la culture sont toujours considérables et supérieurs aux besoins courants de la meunerie. Celle-ci ne témoigne d'aucun empressement aux achats malgré les progrès de la baisse. La plupart des blés offerts à la vente sont de qualité médiocre et peu sec; toutes conditions peu encourageantes pour commencer à faire des approvisionnements d'une certaine importance. Le commerce paraît entrevoir que plus tard, au moment des semailles, les offres de blé seront susceptibles de se modérer, surtout lorsque la mauvaise marchandise sera écoulée. Il se pourra même qu'alors les bons blés reprennent faveur. Cela semble même probable; mais en attendant, le découragement domine; il peut s'accroître même, bien que le mouvement se soit effectué avec précipitation depuis quelques semaines.

L'importation se continue dans tous nos ports. La vente reste des plus laborieuses et n'est possible qu'au prix de concessions.

Comme suite à notre revue du 9 courant, nous relatons d'après les documents des douanes, que nous avons importé pendant la 2^e quinzaine d'août, 938.351 hect. qui additionnés aux importations du 1^{er} au 15 août. 673.626 —

en élevant le total au 31 août à 1.611.977 —

Contre en 1881-82 »	1.443.164 —
Contre en 1880-81 »	3.196.794 —
Contre en 1879-80 »	1.927.772 —

A notre halle mercredi, il y avait beaucoup de fermiers malgré la pluie. Leurs offres de blé ont été, comme au marché précédent, aussi suivies qu'importantes. Les blés de choix ont été relativement mieux tenus, que les sortes inférieures, mais n'ont pu trouver amateur qu'en baisse de 0.50 environ.

Le blé de terme, en reprise lundi, a perdu depuis toute l'avance de la semaine passée. Les idées de baisse ont prévalu. Toutefois, il est à remarquer que notre stock est excessivement faible. Les livraisons sont difficiles parce que les qualités recevables sont assez rares.

En Angleterre, la fermeté a semblé prévaloir un instant, mais elle n'a pas eu de suite. Les arrivages sont continus, les stocks importants et les offres de la culture très suivies. En résumé le marché des cargaisons a baissé de 6 à 1/2. et les marchés de province de 1 à 2/2. On attend 37 chargements la semaine prochaine.

L'importation du blé dans tout le Royaume-Uni, du 26 août au 16 septembre s'est élevée à 4,848,800 hect. contre la dernière campagne. 2,905,800 —

Soit en plus p. celle-ci 1,943.000 hect.

Les quantités de blés en mer, s'élèvent aux dernières dates :

En destination de l'Angleterre à »	5,826,100 hect.
En destination du Continent à »	1,783,500 —
Ensemble pour l'Europe »	7,609,600 hect.
contre la semaine précédente 8,091,100 hect	
contre l'année dernière. 7,252,700 —	
Différence en plus pour cette année. »	356,900 hect.

Les quantités de farines en mer s'élèvent :

En destination de l'Angleterre à »	278,600 quint.
En destination du Continent à »	» —
Total pour l'Europe. 278,600 quint.	
contre l'année dernière 187,900 —	
Soit en plus pour celle-ci 90,700 quint.	

Les exportations des États-Unis dans la semaine du 8 au 16 courant ont été :

Sur la France de »	261,000 hect.
— l'Angleterre de »	672,800 —
— autres ports du Continent de »	246,500 —
Soit au total »	1,180,300 hect.
contre l'année dernière 913,500 —	
soit en plus p. cette année 266,800 hect.	

Tous les marchés étrangers sont en baisse plus ou moins importante.

Voici les cours du froment Red-Winter n° 2 à New-York, à une semaine d'intervalle : 15 septemb. 22 septemb.

Septem. 1 doll 8 1/4 cents	1 d. 7 1/2
Octobre 1 » 8 3/4	1 » 7 3/4
Novem. 1 » 10 1/4	1 » 8 1/2

Les stocks visibles aux États-Unis ont augmenté cette semaine de 299,600 hect. L'année dernière, l'augmentation avait été de 101,900 hect. En voici le relevé aux dates suivantes :

1882 21 septembre	4,772,950 hectol.
1882 14 août »	4,473,350 —
1881 22 septembre	7,049,000 —
1880 24 — »	5,397,000 —
1879 27 — »	6,102,900 —
1878 30 — »	4,418,700 —

Farines 9 marques. — Notre stock de farines neuf marques a déchu du 10 au 20 courant de 6,200 sacs et se chiffre par 38,200 sacs.

Notre marché a été très ferme et en nouvelle hausse lundi et mardi, sous l'impulsion d'achats considérables pour le compte d'un de nos plus gros baissiers. La rapidité même du mouvement nous a valu mercredi une réaction. Celle-ci s'est accentuée vivement dans la soirée. Depuis lors, la tendance est restée faible et les affaires se sont singulièrement calmées. Le commerce témoigne d'un grand découragement, basé en partie sur la baisse constante du blé en province et à l'étranger. Il semble cependant que les farines sur

rapproché soient appelés à se soutenir relativement, parce que notre stock reste faible et qu'il est de l'intérêt de nos baissiers de favoriser et de hâter la fabrication.

Le fait saillant de la semaine a été le refus par la commission d'expertise des farines neuf marques, de farines achetées en Amérique à grands frais. Notre meunerie française ne peut que s'applaudir de cet essai infructueux. Cette industrie dans une situation précaire, depuis une dizaine d'années que les grands débouchés de l'Angleterre lui sont fermés, aurait été gravement atteinte si la concurrence étrangère était venue détruire les affaires d'arbitrage dont notre marché conserve le monopole.

RÉSULTATS D'ADJUDICATION.

Mercredi dernier, 27 septembre, l'administration des hospices civils de Lyon a adjugé à M. Blanc-Vurpas :

400 qtx blé tendre à 26,50	
400 — à 26,60	
400 — à 26,70	
400 — à 26,80	
400 — à 26,90	

MARCHÉ DE LYON-VAISE

ESPÈCES	AMENÉS	PRIX DES 100 KILOS			
		1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	4 ^e q.

Lundi 25 septembre 1882

Porcs »	1139	130	135	130	»
-------------------	------	-----	-----	-----	---

Mardi 26 septembre 1882

Bœufs »	1053	158	146	135	118
Vaches »	465	114	110	105	»
Veaux »	1682	»	»	»	»
Moutons »	»	»	»	»	»

Jeudi 28 septembre 1882

Veaux »	193	»	»	»	»
Moutons »	4937	188	175	160	140
Porcs »	228	»	»	»	»

Vendredi 29 septembre 1882

Bœufs »	448	158	147	132	119
Vaches »	1099	115	112	106	100
Veaux »	1028	»	»	»	»
Moutons »	»	»	»	»	»

RENSEIGNEMENTS JUDICIAIRES

Ouvertures de faillites.

- Plasson, commerçant, place des Squares, 6. Juge-commissaire, M. Jomain. Syndic, M. Fournier. Jugement du 14 septembre 1882.
- Seigle fils et Cie, rue Robert, 32. Juge-commissaire, M. Dulac. Syndic, M. Regaud. Jugement du 14 septembre 1882.
- Pegot, commerçant, rue Boileau, 17. Juge-commissaire, M. Favre. Syndic, M. Canavy. Jugement du 14 septembre 1882.
- Meunier, commerçant, rue Mercière, 24, ex-associé du sieur Dijoud. Juge-commissaire, Fichet. Syndic, Canavy. Jugement du 14 septembre 1882.
- Canus, débitant, rue de Bourgogne, 52. Juge-commissaire, M. Colleuille. Syndic, M. Feys. Jugement du 14 septembre 1882.
- Jules Bloch, coporteur, rue Sala, 26. Juge-commissaire, M. Favre. Syndic, M. Rolland. Jugement du 14 septembre 1882.
- Roberjot, marchand de vins, place de la Cité, 10, Villeurbanne. Juge-commissaire, M. Colleuille. Syndic, M. Regaud. Jugement du 11 septembre 1882.

Vente de fonds de commerce. OPPOSITIONS.

- M. Morel, rue de Créqui, 226, a vendu son fonds de boulangerie à M. Guérin. — Récl. à M. Perrod, montée Bonafous, 1 (19 sept.).
- Mme Vve Moiroux, à Fontaines-Saint-Martin, a cédé à Mme Vve Gauthier, sa clientèle de boulangerie et d'auberge. — Récl. à M. Rambaud, notaire à Fontaines-sur-Saône (18 sept.).
- M. Prost, rue du Mail, 1, a vendu son fonds de boulangerie à M. Caanut. — Récl. à M. Grillot, gr.-r. de la Croix-Rousse, 14 (25 sept.).
- M. Brachet, rue de Djon, 6 et 8, a vendu son fonds de boulangerie à M. Raymond. — Récl. à M. Patez, grande-rue de la Croix-Rousse, 17 (27 sept.).

Le gérant : L. BOURGEON.

Imprimerie L. BOURGEON, rue St-Paul, 36-38.